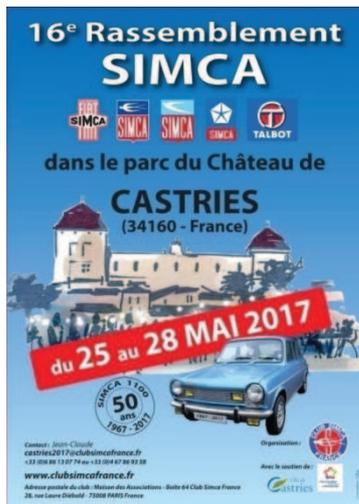




CLUB SIMCA FRANCE



Horaires d'ouverture :

jeudi de 10h00 à 19h00
vendredi de 9h00 à 18h00
samedi de 9h00 à 19h00
dimanche de 9h00 à 16h00

Contact : Jean-Claude

+33 (0)6 86 13 07 74 ou +33 (0)4 67 86 93 58
castries2017@clubsimcafrance.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour ce nouveau rassemblement SIMCA, le Club Simca France a choisi de vous accueillir sur un site classé au titre des monuments historique, tant le château que le parc.

Le château de Castries est un édifice du XVII^e siècle construit sur des bases médiévales et domine la ville de Castries, à proximité de Montpellier dans l'Hérault. Il comporte deux corps de logis en équerre (un troisième aurait dû terminer le U entourant la cour mais n'a pas été construit). Ces logis sont cantonnés de trois pavillons carrés coiffés de toits à brisis récemment restitués, couverts de tuiles vernissées. Actuellement en restauration complète, le château n'est pas ouvert à la visite.

L'Orangerie, les terrasses de la cour, les allées partant du bassin central furent dessinées par le jardinier en chef des jardins de Versailles André Lenôtre, puis les parterres de topiaires ont été remplacés par des fontaines et des portes d'ifs en 1930.

Le captage de la source de Fontgrand et la construction d'un aqueduc en 1670, étaient destinés aux jardins. L'ouvrage d'art est dû à l'ingénieur Pierre-Paul Riquet, architecte du canal du Midi.

Nous accèderons au parc du château par une entrée spécifique et regrouperons nos chères autos par modèles. Une place privilégiée sera accordée aux Simca 1100, dont ce sera les 50 ans d'existence des premiers modèles.

Vous retrouverez aussi le traditionnel « Village Simca », sa boutique, sa bourse de pièces y compris une bourse des particuliers le samedi toute la journée, son podium d'animation, avec notamment une présentation des véhicules des participants le samedi après-midi.

Des repas chauds seront servis uniquement le midi : jeudi, vendredi, samedi et dimanche dans la cour du château en plus d'une buvette et d'un espace petite restauration aménagés dans le parc.

Pour des raisons de planification et d'organisation, l'inscription préalable aux repas est obligatoire. Il en est de même pour les visites et animations que nous vous avons préparées afin d'agrémenter votre séjour.

Date limite d'inscription : 8 avril 2017, le cachet de la poste faisant foi



Badge 4 jours par personne

Adhérent*	15.00 €
accompagnant d'un adhérent	5.00 €
Non-adhérent	30.00 €
accompagnant d'un non-adhérent	10.00 €
Enfant de moins de 16 ans	gratuit

Le «badge 4 jours», adhérent et non-adhérent, comprend un sac de bienvenue contenant un cadeau, de la documentation touristique et la plaque souvenir du rassemblement.

**Le tarif adhérent est réservé à la personne inscrite au fichier du Club Simca France et à jour de cotisation pour l'année 2017*

Badge 1 jour par personne (*jeudi, vendredi ou samedi*)

adhérent et non-adhérent	10.00 €
accompagnant, par personne	5.00 €
enfant de moins de 16 ans	gratuit

Le «badge 1 jour», adhérent et non adhérent, comprend un sac de bienvenue contenant un cadeau et de la documentation touristique.

Les visites et animations



Visite guidée du parc et du château, en exclusivité pour le rassemblement SIMCA

- *visite le jeudi après-midi, en 2 ou 3 groupes en fonction du nombre d'inscrits*
 - *par groupe de 25-30 personnes*
 - *durée de la visite : environ 1h*
 - *cette visite peut se combiner avec la visite de la carrière*
- 5.00 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans



Visite guidée de la carrière ayant servi à la construction du château

- *visite le jeudi après-midi, en 2 ou 3 groupes en fonction du nombre d'inscrits*
 - *par groupe de 30 personnes*
 - *distance du site : environ 6 km*
 - *durée de la visite : environ 1h*
 - *cette visite peut se combiner avec la visite du parc et du château*
- 5.00 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans



Visite du domaine viticole « Château Puech Haut », suivi d'une dégustation

- *visite le vendredi matin ou le samedi matin, au choix*
 - *par groupe de 25 personnes, départ du site à 9h ou à 10h, au choix,*
 - *distance du site : environ 11 km*
 - *durée de la visite : environ 1h*
- 2.00 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans



Visite du domaine viticole « Saint Jean de L'Arbousier », suivi d'une dégustation

- *visite le vendredi matin ou le samedi matin, au choix*
 - *par groupe de 25 personnes, départ du site à 9h ou à 10h, au choix*
 - *distance du site : environ 11 km*
 - *durée de la visite : environ 1h*
- 2.00 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans



Escapade autour du Pic Saint-Loup

- *balade d'environ 70 km le vendredi après-midi, départ du site vers 14h30/15h*
 - *durée d'environ 2h*
- 2.00 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans



Expertise de votre véhicule de collection par le cabinet d'experts EXPERVEO (CLASSIC EXPERT)

Pourquoi expertiser un véhicule de collection ? Par exemple pour calculer le montant perçu en cas d'indemnisation au moment d'un sinistre (vol, dommage, incendie)

- *10 véhicules expertisés par jour (le vendredi et le samedi) et par expert*

100.00 € par véhicule inscrit préalablement, prix adhérent

139.00 € par véhicule inscrit préalablement, prix non-adhérent au Club Simca France



Soirée manade, avec repas sur place, le vendredi

- *accueil et présentation équestre de la manade et du troupeau de taureaux*
- *capture et ferrade d'un veau (marquage au sigle de la manade)*
- *apéritif et repas*
 - Tapenade d'anchois et olives, poivrons grillés marinés, caviar d'aubergines
 - Brasucade de moules et lamelles de seiche camarguaise
 - Assortiment de grillades marinées (brochettes de volaille, de bœuf, kefta, merguez, chipolata)
 - Pommes à la braise, haricots verts
 - Dessert
 - Vin, eau et café

30.00 € par personne

10.00 € pour les enfants de moins de 12 ans



Présentation des véhicules des participants

Pour des questions de respect de timing et de doublons, le choix des véhicules sélectionnés reste à la discrétion du Club Simca France. Nous ferons au mieux pour satisfaire chacun.

- *le samedi après-midi de 15h à 17h*
- *Les voitures défilent de la plus récente à la plus ancienne ; la mise en place des voitures débutera dès 15h00.*

Participation gratuite



Bourse des particuliers

- *le samedi de 10h à 17h*

20.00 € les 4 mètres/linéaire



La restauration (réservation obligatoire)

Des repas « traiteur » (1/4 de vin, eau plate ou gazeuse et café compris) sont proposés tous les **midi** de 12h à 14h, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche sur le site de la manifestation.

adulte	15.00 €
enfant de moins de 12 ans	10.00 €

Les menus :

Jeudi 25 mai

Salade paysanne ou Salade romaine
 Buffet de charcuterie
 Confit de canard aux baies roses
 Fromages
 Tarte aux fruits rouges

Samedi 27 mai

Légumes du jardin en anchoïade ou Délices
 du berger, vinaigrette d'agrumes
 Buffet de charcuterie
 Pintade de plein air, rôtie aux pêches blanches
 Fromages
 Salade de fruits

Vendredi 26 mai

Rillettes de thon méditerranéen ou Salade César
 Saumon en belle vue
 Rouille de seiches à la sétoise
 Fromages
 Tarte aux poires chocolat caramel

Dimanche 28 mai

Mélange croquant mozzarella ou Méli mélo impérial
 Vol au vent et son cocktail de fruits de mer
 Tajine d'agneau aux pruneaux, amandes et graines de sésame
 Fromages
 Nougat glacé sur lit de crème d'amandes

Le « Dîner de clôture », samedi soir 27 mai

Attention, places limitées à 200 personnes.

adulte	35.00 €
enfant- de 12 ans	13.00 €

- Kir impérial avec assortiment d'amuses bouche et dégustation d'ailleurs
- Douceur de St-Jacques poêlés et écrevisses sur son lit de crème de poireaux et basilic
- Cassolette d'aiguillettes de veau à la crème de morilles, sa julienne de légumes croquants et son écrasé de pommes de terre à l'huile d'olives
- Assiette du berger et sa salade fine accompagnée de son pain aux noix et figues
- Assiette gourmande d'un quatuor de desserts
- Café accompagné de ses petits sucrés et verrines
- Eau plate et gazeuse sur les tables



CLUB SIMCA FRANCE



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

16^e rassemblement SIMCA organisé par le Club Simca France du 24 au 28 mai 2017 dans le parc du château de Castries

Article 1 : L'accueil est ouvert le jeudi de 10h00 à 19h00, le vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 16h00. Le rassemblement est réservé en priorité aux possesseurs de véhicules SIMCA et marques dérivées. Différentes aires de stationnement seront mises en place afin de classer les véhicules par modèles. Les véhicules de collection autres que Simca seront acceptés et stationnés dans une aire spécifique. Tout véhicule ayant un niveau sonore supérieur aux normes en vigueur sera refusé.

Article 2 : Le site (parc et château classés Monuments Historiques) est divisé en plusieurs zones (exposition, bourses, boutique, animations diverses), toutes devront être respectées. Le site possède un sens de circulation qui devra être respecté. La vitesse maximale autorisée est de 10 km/h. Un parking pour les exposants sera mis en place et balisé à l'extérieur du site. Il n'y aura malheureusement pas d'emplacement à l'intérieur du site pour déposer les porte-voitures, même munis d'un système antiviol. Ils devront donc être entreposés au logement de chacun.

Article 3 : Le camping (tentes, caravanes, camping car) est interdit sur tout le site de la manifestation. Les feux et barbecues sont strictement interdits.

Article 4 : Le site de la manifestation sera fermé à partir de 19h00 le jeudi, 18h00 le vendredi et 19h00 le samedi. Le site étant entièrement clos, il n'y aura pas de rondes régulières organisées la nuit. Il y aura toutefois un gardiennage.

Article 5 : Les participants sont tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, de bienséance et de propreté. Des points de collecte sélective des déchets seront mis en place. Tous les chiens doivent être tenus en laisse; leurs propriétaires doivent assurer l'évacuation des déjections canines. Les chiens dangereux ne sont pas admis.*

**Arrêté du 27 avril 1999 pris pour l'application de l'article 211-1 du code rural établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux et faisant l'objet des mesures prévues aux articles 211-1 à 211-5 du même code.*

Article 6 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement toute personne ne se conformant pas à ces prescriptions et ceci sans aucun dédommagement. Il en sera de même pour tout conducteur de véhicule pratiquant une conduite dangereuse ou une vitesse excessive.

Article 7 : Un badge vous sera remis le jour de votre arrivée; le port de celui-ci est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation pour toutes les personnes ayant accès au site.

Article 8 : Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des adultes qui les accompagnent. Le Club Simca France ne sera en aucun cas tenu responsable en cas d'incident ou d'accident.

Article 9 : Les véhicules qui gêneront les accès réservés aux véhicules de secours et de lutte contre l'incendie seront évacués par l'organisation. Il en sera de même pour les véhicules ne respectant pas les emplacements de stationnement matérialisés.

Article 10 : Les circuits touristiques n'ont pas vocation sportive. Leur objectif est de vous faire profiter des beautés de la région tout en vous amusant. Tous les véhicules et matériels devront être couverts par une police d'assurance conforme à la législation en vigueur, que ce soit en responsabilité civile ou en circulation et devront être conformes aux normes en vigueur pour la circulation si ces dernières sont applicables au véhicule. Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire pour la catégorie de leur véhicule et devront se conformer au code de la route.

Article 11 : La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en aucune sorte pour les dommages que les conducteurs pourraient causer à autrui ni pour ceux qu'ils pourraient subir dès lors que les éléments directement liés à la responsabilité de l'organisation ne sont pas explicitement mis en cause.

Article 12 : La bourse de pièces pour les professionnels fait l'objet d'un règlement particulier.

Article 13 : Toute vente de pièces et autres objets en dehors de l'espace bourse est strictement interdite. Toute publicité (affiches, placardage, flyers, ...) devra faire l'objet d'un accord préalable du Club Simca France.



RECAPITULONS - BULLETIN D'INSCRIPTION

N'oubliez pas la **date limite d'inscription : 8 AVRIL 2017,**
le cachet de la poste faisant foi.

Complétez et signez ce bulletin d'inscription et renvoyez-le à l'organisation du Club Simca France.

Alain Varet
Castries 2017
880 avenue Jean Falconnier
F-01350 Culoz

N°adhérent au CSF :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code Postal : Ville : Pays :

Courriel : @

Téléphone : Portable :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants – 16 ans :

Jour d'arrivée prévue (cochez votre choix) : jeudi - vendredi - samedi

(L'accès au site est réservé aux véhicules de collection, si possible roulants. Le parc étant classé, le va-et-vient de véhicules avec remorque porte-voiture n'est pas autorisé et de ce fait aucun emplacement n'est prévu pour entreposer ces remorques, même munis d'un système antivol. Elles devront rester au logement de chacun !!! Toutefois un emplacement de déchargement proche du site sera proposé)

Avec le véhicule de marque Simca / Talbot / Matra / Sunbeam / Autre :

Attention : si vous venez avec plusieurs véhicules, remplissez un bulletin pour chacun.

Modèle : N° série : Date de 1^{re} mise en circulation :

N° immatriculation : Sté d'assurance Police N°

A remplir pour l'inscription à la présentation des véhicules

Quelle distance avez-vous parcouru pour rejoindre Castries :

Disposez-vous d'une tenue en rapport avec l'époque de votre voiture ? OUI NON

Puissance / cylindrée du véhicule :

Anecdote au sujet de votre voiture, son histoire, sa restauration :

.....
.....

date limite d'inscription : 8 avril 2017	Adultes			Enfants			
	Nbre	Prix par personne	Total	Age	Nbre	Prix par personne	Total
Badge 4 jours				Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans			
Adhérent au CSF		15,00 €					
Accompagnant d'un adhérent CSF		5,00 €					
Non adhérent au CSF		30,00 €					
Accompagnant d'un non- adhérent		10,00 €					
Badge 1 jour							
Adhérent et non-adhérent		10,00 €					
Accompagnant «Badge 1 jour»		5,00 €					
Visite du parc et du château	COMPLET			- de 12ans		gratuit	
Visite de la carrière ...	COMPLET			- de 12ans		gratuit	

date limite d'inscription : 8 avril 2017	Adultes			Enfants			
	Nbre	Prix par personne	Total	Age	Nbre	Prix par personne	Total
« Domaine Puech Haut »	COMPLET			- de 18ans		gratuit	
- vendredi matin 9h <input type="checkbox"/>							
- vendredi matin 10h <input type="checkbox"/>							
- samedi matin 9h <input type="checkbox"/>							
- samedi matin 10h <input type="checkbox"/>							
« Domaine St Jean l'Arbousier »	COMPLET			- de 18ans		gratuit	
- vendredi matin 9h <input type="checkbox"/>							
- vendredi matin 10h <input type="checkbox"/>							
- samedi matin 9h <input type="checkbox"/>							
- samedi matin 10h <input type="checkbox"/>							
Balade autour du Pic St-Loup	COMPLET			- de 16ans		gratuit	
Je fais expertiser mon véhicule							
- je suis adhérent, le prix est de		100.00 €					
- je ne suis pas adhérent, le prix est de		139.00 €					
Soirée manade		30,00 €		- de 12ans		10,00 €	
Je participe à la présentation des véhicules <input type="checkbox"/>							
Bourse des particuliers 20.00 € les 4 mètres/linéaire		20,00 €					
Repas jeudi midi		15,00 €		- de 12ans		10,00 €	
Repas vendredi midi		15,00 €		- de 12ans		10,00 €	
Repas samedi midi		15,00 €		- de 12ans		10,00 €	
Repas dimanche midi		15,00 €		- de 12ans		10,00 €	
Dîner de Clôture (200 places)		35,00 €		- de 12ans		13,00 €	
Total adultes				Total enfants			
				Total adultes + enfants			

Soit par un chèque d'un montant total de €, à l'ordre du **Club Simca France** (remis à l'encaissement à partir du 20 avril 2017),

soit par virement sur le compte bancaire du CSF à la Banque Postale

IBAN : FR85 2004 1010 1242 7625 4T03 306

BIC : PSSTFRPPSCE (Référence obligatoire : CASTRIES2017 + VOTRE NOM).

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception de son règlement !

Je soussigné.....reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (voir page 4 du dossier d'inscription) et l'accepte dans sa globalité.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :